

# Influence et perception

RENDEZ  
VOTRE  
COMMUNICATION  
MAGIQUE!!

DOUBLE  
FOND  
Formation!



## Votre besoin :

Vous devez dynamiser, fédérer et faire monter en compétence une équipe /un individu dans les domaines de la communication : confiance en soi, gestion du trac et du stress, savoir captiver son auditoire, manager son équipe, susciter l'adhésion... Vous voulez leur offrir une "respiration" ludique dans le cadre d'un séminaire, tout en restant en lien avec les problématiques de l'entreprise et en leur proposant de travailler leur communication avec des personnes inspirantes qui leur donneront les moyens d'être meilleur communicant à leur retour en poste.

## Notre réponse :

Une formation-action efficace dont les méthodes interactives permettent aux participants de devenir les acteurs de leur propre évolution (alternance dynamique entre partie théorique et partie pratique, sous forme notamment d'une initiation ludique à quelques secrets magiques, en utilisant du matériel qui est donné à chaque participant).

Un concept innovant de formation qui utilise la magie comme moyen pédagogique : notre intervenant établit un transfert analogique des outils professionnels des magiciens dans le champ de l'entreprise.

## Pourquoi la magie ?

Parce que les magiciens sont les meilleurs communicants du monde !

En effet, leur métier consiste non pas à vendre un produit, mais de l'illusion.

Ils ont donc l'approche la plus pointue qui soit des techniques de communication : rendre son discours percutant, savoir s'adresser à un public, maîtriser son image, etc.

Ils sont une inspiration pour les personnes qui souhaitent devenir les magiciens de leur communication en apprenant toute la puissance des techniques d'ancrage pour convaincre grâce aux émotions et à la surprise suscitées.

## Pour qui ?

Tout public

2019

Paris

19-20 mars

4-5 juin

26-27 novembre

1200 € HT

2J

Formation réalisable en intra-entreprise, contactez-nous pour de plus amples renseignements

Tél. 01 43 94 70 40 • [www.cdaf-formation.fr](http://www.cdaf-formation.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci d'envoyer ce bulletin à l'attention de **Gaëlle Bernardet**  
par fax : 01 48 76 52 86 ou par e-mail : [gbernardet@cdaformation.fr](mailto:gbernardet@cdaformation.fr) - Tél : 01 43 94 70 40

## STAGE

Titre .....

Lieu .....

Dates .....

Prix € HT ..... + TVA (taux en vigueur)      Prix € TTC .....

## PARTICIPANT

M     Mme       Nom .....

Fonction .....

Téléphone .....

Prénom .....

E-mail .....

## ENTREPRISE

Raison sociale .....

Adresse .....

Ville .....      Code Postal .....

Téléphone .....      Fax .....      E-mail .....

N° Siret .....      Code NAF .....

Effectif établissement .....      Effectif France .....

Nombre d'acheteurs sur le site .....

## PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

M     Mme       Nom .....

Fonction .....

Téléphone .....

Nom du responsable signataire (si différent) .....

Adresse de facturation (si différente ou OPCA) .....

Prénom .....

E-mail .....

Fonction .....

Téléphone .....

Fait à .....

Cachet de l'Entreprise

Le .....

Signature

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions de vente figurant page suivante. En application de la Loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978, les informations sollicitées lors de l'inscription sont celles uniquement nécessaires à celle-ci et à l'exécution de la formation dispensée par CDAF Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et procéder si nécessaire à toute rectification.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION AUX STAGES INTER-ENTREPRISES

## TARIFS

Les tarifs indiqués sur chaque page de notre catalogue sont des tarifs hors taxes par participant. Ils doivent être majorés du taux de TVA en vigueur à la date de l'inscription (taux actuel : 20%).

Les tarifs sont forfaitaires. Tout stage ou cycle commencé est dû dans son intégralité.

## FACTURATION

La facture est émise à la fin du stage ou lorsqu'il s'agit d'un cycle, à l'issue de chaque module.

Cette facture sera accompagnée de tous les documents légaux nécessaires (attestation de présence, attestation de fin de stage).

## RÈGLEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'ordre de CDAF Formation, à réception de facture, sans escompte.

Tout retard de règlement par rapport aux conditions générales de vente et aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu de plein droit à l'application d'une pénalité s'élevant à trois fois le taux d'intérêt légal et l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante euros pour frais de recouvrement.

Ces pénalités s'appliquent de plein droit, sans mise en demeure préalable, par la seule échéance du terme.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au client d'effectuer toutes les démarches auprès de son organisme collecteur avant le début de la formation et d'en informer CDAF Formation au moment de l'inscription. Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à CDAF Formation avant le démarrage de la formation, celle-ci sera facturée intégralement au client.

En cas de prise en charge partielle du montant de la formation par l'OPCA, quelle qu'en soit la raison, la différence de coût sera facturée au client.

## ANNULATION OU REPORT

CDAF Formation veille avec le plus grand soin à la composition des groupes afin d'assurer la meilleure qualité pédagogique. Toute annulation ou report a des répercussions sur le déroulement de la session et peut être préjudiciable aux autres participants.

Toute annulation doit être communiquée par écrit au plus tard dans les 10 jours ouvrés précédant la date du début de stage.

En cas d'annulation ou de report intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, le coût de la formation ou du stage reste dû à CDAF Formation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour garantir le bon déroulement pédagogique du stage, CDAF Formation se réserve le droit de reporter une session en avisant, au plus tard 1 semaine avant la date prévue, les participants déjà inscrits. Toutefois, afin d'éviter au maximum de devoir ajourner un stage, nous pourrions être amenés à vous proposer le maintien de la formation à effectif réduit, si les conditions pédagogiques le permettent, avec une durée et/ou un tarif différent.

## DOCUMENTS LÉGAUX

Une convention de formation professionnelle, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée par mail, elle devra nous être retournée signée et revêtue du cachet de votre entreprise.

2 semaines environ avant le début du stage, nous envoyons au signataire du bulletin d'inscription la convocation à transmettre au participant.

L'attestation de présence vous est adressée à l'issue de la formation en accompagnement de la facture.

## ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence des Tribunaux du ressort du siège social de CDAF Formation, quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité des défendeurs.

---

Loi du 06 Janvier 1978 (Informatiques et Libertés) :

En application de la Loi n° 78-17 du 06 Janvier 1978, les informations sollicitées lors de l'inscription sont celles uniquement nécessaires à celle-ci et à l'exécution de la formation dispensée par CDAF Formation. Vous pouvez accéder à ces informations et procéder si nécessaire à toute rectification.



CDAF Formation - Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 euros - Code NAF : 8559A - N° Siret : 445 369 978 00041  
RCS CRETEIL 445 369 978 - n° TVA intracommunautaire : FR 33 44 536 99 78

# LES CENTRES CDaf FORMATION

## ÎLE DE FRANCE (SIÈGE SOCIAL)

11 avenue du Val de Fontenay  
94120 Fontenay-sous-Bois  
Tél. 01 43 94 70 40 Fax: 01 48 76 52 86

Ronan Hascoët Direction pédagogique  
Tél. 01 43 94 70 43 rhascoet@cdaf-formation.fr

Véronique Carmes Coordinatrice Diplômant  
Tél. 01 43 94 70 46 vcarmes@cdaf-formation.fr

Gaëlle Bernardet Inter-entreprise et parcours métiers  
Tél. 01 43 94 70 40 gbernardet@cdaf-formation.fr

Fabienne Griffiths Intra-entreprise et sur-mesure  
Tél. 01 43 94 70 47 fgriffiths@cdaf-formation.fr

## HAUTS-DE-FRANCE

941 rue Charles Bourseul  
BP 10838  
59508 Douai Cedex  
Tél. 03 27 71 24 60  
Fax: 03 27 71 24 68  
Juliette Rizzuti  
jrizzuti@cdaf-formation.fr

## PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE

CCI Nantes/Saint-Nazaire  
Gavy-Océanis - BP 152  
44603 Saint-Nazaire Cedex  
Tél. 02 40 44 42 22 Fax: 02 40 53 69 37

Jean-Michel Callens Correspondant Région Ouest  
Tél. 02 40 44 42 23 jcallens@nantes.cci.fr

## NOUVELLE AQUITAINE

Nathalie Mardelle  
nmardelle@cdaf-formation.fr  
Tél. 05 63 51 10 75

Eric Lépine  
elepine@cdaf-formation.fr  
Tél. 06 73 38 41 74

## OCCITANIE

478 rue de la Découverte  
CS 67624 - Mini Parc 3  
31676 Labège Cedex  
Tél. 05 63 51 10 75

Nathalie Mardelle  
nmardelle@cdaf-formation.fr  
Adresse postale:  
14 rue Jacquard - 81100 Castres

Eric Lépine  
elepine@cdaf-formation.fr  
Tél. 06 73 38 41 74

## GRANDEST

Parc Club des Tanneries  
2 rue de la Faisanderie  
67830 Lingolsheim Cedex  
Patricia Sandanassamy  
psandanassamy@cdaf-formation.fr  
Tél. 01 43 94 70 42

## AUVERGNE - RHÔNE-ALPES PACA

68 boulevard Niels Bohr  
CS 52132  
69603 Villeurbanne CEDEX  
Tél. 04 72 56 00 96  
Fax: 04 78 37 17 60  
Guillemine de Seroux  
gdeseroux@cdaf-formation.fr  
Nicolas Bedos  
nbedos@cdaf-formation.fr



[www.cdaf-formation.fr](http://www.cdaf-formation.fr)

Tél. 01 43 94 70 40

CDaf Formation - Société par Actions Simplifiée au capital de 110.000 euros - Code NAF : 8559A - N° Siret : 445 369 978 00041  
RCS CRETEIL 445 369 978 - n° TVA intracommunautaire : FR 33 44 536 99 78

